

PROFIL DE POSTE

Agent de Police Municipale (H/F) En brigade de soirée

Dans le cadre du renforcement de sa sécurité de proximité, la Ville Carrières-sous-Poissy recrute 4 agents de police municipale (H/F) afin de mettre une place une brigade de soirée dès septembre 2025.

Sous l'autorité de Monsieur le Maire et du Directeur de la sécurité urbaine, dans le cadre d'une police de proximité qui respecte les règles déontologiques de la profession, et en conformité avec les orientations de la municipalité exprimées, vous exercez les missions de prévention nécessaires au maintien du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité.

Pour répondre plus efficacement aux défis de la sécurité urbaine et améliorer les conditions de travail de des policiers municipaux, le poste de police a été totalement rénové : accueil, bureaux, vestiaires, réfectoire, ainsi que l'aménagement de deux locaux destinés au chenil et à l'exercice physique des agents. Une extension de 40 m² a également été créée pour abriter le nouveau centre de surveillance urbaine (CSU) en cours de déploiement.

La Direction de la sécurité urbaine, recherche des agents motivés, disponibles et professionnels.

ACTIVITES PRINCIPALES :

- Respecter et d'appliquer les pouvoirs de Police du Maire
- Veiller et prévenir au maintien de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publique
- Assurer une police de proximité et de prévention avec la population par la réalisation de missions d'ilotage, et lors des manifestations et des festivités publiques
- Accompagner les missions de prévention et de répression pour la réduction des incivilités et de la délinquance
- Assurer l'exécution des arrêtés municipaux, de constater les infractions au code de la route et au stationnement au sein de la Ville
- Surveiller, rechercher et relever les infractions
- Assurer des missions conjointes avec la Police Nationale dans le cadre de la Convention de Coordination avec les forces de sécurité de l'Etat
- Travailler en collaboration avec les services de la Ville et l'ensemble des acteurs œuvrant dans le domaine de la sécurité

COMPETENCES ASSOCIEES :

❖ SAVOIR FAIRE

- Connaissance du fonctionnement des collectivités territoriales
- Maîtrise de l'outil informatique et bureautique (Outlook, progiciels de Police Municipale)
- Formations préalables à l'armement appréciées
- Permis B exigé
- FIA et FPA appréciés

❖ SAVOIR ETRE

- Qualités relationnelles et rédactionnelles
- Disponibilité
- Maîtrise de soi et discernement
- Réactivité et sens de l'observation
- Autonomie et rigueur
- Sens du devoir et du service public
- Sens du travail en équipe
- Discrétion

MOYENS :

- Armement : PSA XDM, LBD SUPER PRO 2, PIE T7, BTM, GAIL (catégorie B et D)
- Véhicules : Véhicules légers, véhicules cynophiles, VTT à assistance électrique
- Protection : GPB, casque, bouclier,
- Equipement : Cinémomètre, éthylotest électronique, GVE, caméras individuelle

CONDITIONS D'EXERCICE :

- ✓ Temps de travail : 37h30
 - Vacations de 10h00 en continue : Brigade de soirée : 16h-02h
 - 25 jours de congés annuels + 15 RTT + jusqu'à 2 jours de fractionnement
 - Régime indemnitaire attractif + IHTS possibles jusqu'à 25h avec possibilité de dépassement exceptionnel selon nécessités de service + possibilité astreinte
 - Prime annuelle dans le cadre de l'ISFE
- ✓ Équipement complet fourni par la collectivité
- ✓ Nombreuses formations
- ✓ Une participation financière pour votre mutuelle santé et votre prévoyance.
- ✓ Des avantages et prestations sociales intéressants : activités sportives, voyages, billetterie, culture, grâce au CNAS et au COSP.

CORRESPONDANCES STATUTAIRES :

- ❖ Service d'affectation : Direction de la sécurité urbaine
- ❖ Cadre d'emploi indicatif : Police municipale – Filière sécurité